

LA LUTTE

Organe Anarchiste

Le N^o 10 Cent.

PARAISANT LE DIMANCHE

Le N^o 10 Cent.

ABONNEMENTS

Trois mois 1 fr. 50
Six mois 3 fr. »
Un an 6 fr. »

Etranger : le port en sus

BUREAUX ET RÉDACTION

73, Rue Pierre-Corneille, 73
LYON

De préférence pour les lettres, prière de les adresser à un ami de Lyon afin de les remettre à la Rédaction.

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes communications, s'adresser au siège social, rue Pierre-Corneille, 73, tous les jours, de 8 à 10 h. du soir

LE DROIT ANARCHIQUE

Le droit de révolte de la femme

Dame *Paix*, organe officiel de dépravation civique, comme on peut en juger par l'appréciation suivante, dit : « que les deux idées qui vont présider exclusivement à l'érection du monument Gambetta sont les deux idées de *Patrie* et de *République*, dans ce qu'elles ont de plus élevé et dégagées de toutes considérations secondaires. »

Rousseau, le grand précurseur de l'anarchie, auprès duquel Gambetta ne sera jamais qu'un bambin, disait, il y a plus d'un siècle, que ce mot barbare de patrie, devait disparaître des langues modernes.

Fouillons à notre tour un coin de ce mot, et voyons, avec notre impartialité toute anarchique, voyons s'il n'est pas, selon la conception de nos charlatans politiques, une simple vessie gonflée des émanations les plus malsaines, un idéal bizarre, issu des ambitions les plus disparates.

Et puisque dame *Paix* et le vent du jour nous offrent matière à particulariser, particularisons.

Du reste, ne pouvant pas comme les journaux savants, embrasser tant de choses à la fois, à cause de la faible portée de notre vue, nous aimons à parquer notre raison sur des faits concrets et spéciaux.

Les vieux partis ne veulent voir dans Gambetta que le patriote, l'homme d'Etat, l'avocat, que sais-je, le tribun, c'est leur affaire; la nôtre à nous, anarchistes, c'est d'analyser le drame qui eut pour dénouement la balle de Ville-d'Avray. Ce drame représente, comme presque tous, du reste, le droit de l'autorité en lutte contre le droit anarchique; le premier, puissant, plein d'un vain prestige, insolent, et néanmoins vaincu; l'autre, modeste, timide d'abord, puis suppliant, enfin fier et vainqueur. Cela dit, abordons.

Dans les douze années de sa carrière politique, Gambetta employa tous les artifices de l'éloquence à incarner dans le mot de patrie l'idée de revanche et, comme la barbarie, après tant de siècles de sang, est beaucoup plus naturelle à la bourgeoisie qu'il l'exploite, comme étant son seul avenir possible, que la civilisation qui marche contre ses intérêts particuliers de caste, tous les loustics parlementaires, après quelques hésitations éphémères,

embouchèrent la trompette du maître, et enchérent à tout propos sur ce mot de patrie.

Aujourd'hui, cette contagion a pris un caractère burlesque : on donne des fusils à nos enfants, et on leur apprend très sérieusement que mourir pour la patrie est le sort le plus beau; que le soldat qui combat le droit du pauvre est quand même un citoyen; que le sang du peuple, que la personnalité humaine et la famille, ne sont rien à côté de la valeur morale qui se dégage de la rapacité des Etats et des propriétés absorbantes de nos bons bourgeois.

Ce calcul sauvage pouvait convenir à un homme qui, en 1870, nous faisait tuer, crever de faim et geler dans les neiges, espérant concentrer égoïstement sur sa personne les honneurs sinistres de quelques bribes de victoires et n'ayant, au contraire, réussi qu'à accumuler autour de son nom les humiliations de la résistance et les hontes de la défaite, en même temps que toutes les haines des partis déchus.

Mais, si l'on conçoit très bien en lui cette idée de revanche personnelle dont il incarnait le besoin dans ce mot de patrie, on se demande comment cette même idée pourrait engager en quoi que ce soit les droits anarchiques de la foule. On se demande aussi comment cette foule pourrait accepter cette idée indigne et barbare, sans compromettre les liens d'humanité qui l'unissent aux révoltés de l'autre côté du Rhin.

Gambetta voulut quand même la faire accepter d'autorité. Il en gagna l'Etat, qui, à son tour, engagna nos enfants.

Nous allons même avoir l'honneur de recevoir dans notre ville son digne acolyte Paul Bert, l'homme qui a plus fait de mal à notre pays avec son civisme, que tous les prêtres du monde n'en pouvaient faire désormais avec leur désopilant catéchisme, l'homme qui a très sérieusement entrepris avec Gambetta de faire retourner la civilisation et la France à la dernière des barbaries : la guerre.

Heureusement, le compagnon Ferry commence à trouver des résistances. Il se plaint même de leurs violences, espèrent qu'elles ne se généraliseront pas, et dans cette crainte, se hâte de désavouer, en guise de concession, les péchés mignons du gouvernement, les attentats de l'autorité contre le

droit individuel. Après le bravache, le capitulaire; nous en parlerons dans notre prochain numéro. Revenons à notre sujet.

Pendant que Gambetta visait à l'autorité comme moyen suprême de toute réforme, pendant qu'il promenait cette prétention sur tous les points de la France encore infectée de l'autoritarisme impérial, pendant qu'il se préparait à répéter à sa manière, — nous le voyons bien aujourd'hui, — les mêmes orgies de ce régime à jamais maudit, une femme obscure alors, autant que modeste aujourd'hui, se demandait dans sa retraite le rang que doit occuper la paternité dans les préoccupations d'un homme.

Longtemps, elle dévora dans le silence les affronts de son indigne maître.

(A suivre.)

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE

(Struggle for life)

Quelle différence entre écrire et exécuter. Exemple : En France, dans ce pays d'égalité! — égalité inscrite seulement sur nos monuments publics et pas encore dans nos mœurs, — on voit de singulières choses ! Nous avons été si longtemps courbés sous le joug de tous les despotismes, celui du clergé, celui de la monarchie et celui de l'argent que, malgré l'établissement de la République, certains préjugés sont encore restés debout.

Nous nous demandons surtout ce qu'on fait en France du grand principe de l'Égalité.

(Le Progrès de Lyon, du 23 décembre 1882)

L'Inquisition Bourgeoise

L'inquisition était morte, l'inquisition renaît de ses cendres.

A l'inquisition cléricale succède l'inquisition bourgeoise.

Au moyen âge, l'Église voyait toute l'Europe courbée sous son joug, la liberté de conscience passait, aux yeux de ses sectateurs, pour le plus abominable des crimes; il fallait que, le bandeau sur les yeux, les peuples acceptassent sans murmurer ses dogmes et ses enseignements. Quelqu'un se permettait-il de raisonner et de discuter ce que l'Église voulait lui imposer de force, aussitôt cet homme, qui voulait s'en rapporter à sa raison seule, était mis au ban de l'opinion publique, méprisé, conspué, traité comme hérétique,

et, du haut du Vatican, le Pape lançait ses excommunications auxquelles le peuple égaré attachait une importance, hélas! trop exagérée; mais encore ce n'était là que le prélude des maux qui allaient fondre sur cet infortuné.

Dans la plupart des Etats de l'Europe existaient des tribunaux redoutables, établis pour juger et punir quiconque osait secouer le joug de l'obscurantisme, c'était devant un de ces tribunaux que l'on traduisait celui qu'on accusait d'apostasie; si cet homme, ferme dans ses convictions, refusait de faire ce qu'ils appelaient amende honorable, son sort était bien vite décidé; livré aux mains des bourreaux, il était soumis à la grande et à la petite torture, et il expirait au milieu d'atroces supplices.

Voilà ce que fut, à un moment donné, la tolérance religieuse, appuyée et soutenue par l'autorité civile en France et dans les Espagnes.

Mais un régime aussi exécrable, contraire aux intérêts et aux principes mêmes de l'Église, n'était pas fait pour subsister longtemps.

Aussi, l'opinion publique, un moment égarée, fut-elle bientôt unanime pour flétrir et condamner de pareils excès qui déshonoraient les peuples qui les laissaient aussi facilement commettre.

Les rois eux-mêmes, plutôt par intérêt politique que par respect pour la justice et les droits sacrés des gens, se résolurent enfin à accorder un *modus vivendi* qui permettait à chacun de suivre ses inspirations.

Dès lors, la réaction contre le système inquisitorial ne fit qu'augmenter; tous, poètes, orateurs, écrivains, historiens, s'unirent d'un commun accord pour flageller les auteurs de ces attentats.

Eh bien, alors c'était la bourgeoisie, la classe éclairée, la classe dirigeante d'alors, qui jetait les hauts cris et laissait éclater toute son indignation; ses représentants les plus distingués se faisaient un sujet de gloire de montrer à nu toute la cruauté de tels procédés; ne répétait-on pas alors, sur tous les tons, que la tolérance était la vertu première et indispensable à toute institution qui veut vivre et se propager à travers l'humanité; que de flots d'encre n'a-t-elle pas répandus pour montrer à tous qu'une société doit disparaître le jour où elle prétend comprimer l'essor de la pensée

et enchaîner la liberté d'esprit ; qui ne connaît les tirades passionnées qu'a inspiré jadis aux fils de la bourgeoisie le sentiment de la liberté et de l'indépendance religieuse !

Eh bien ! aujourd'hui que le règne de la théorie est passé, aujourd'hui que l'ordre clérical a fait place à l'ordre civil, aujourd'hui que les principes de 89, consacrés par douze années d'une révolution sanglante pendant laquelle la bourgeoisie faisait couler des flots de sang, sont (au dire de cette bourgeoisie et non selon nous) érigés en lois ; quel n'est pas notre étonnement, notre stupéfaction de voir qu'après tant de bouleversements, après tant de révolutions, l'humanité n'a pas fait un pas de plus dans la voie de la tolérance et de la liberté, et que les mêmes abus qui existaient autrefois existent aujourd'hui, et que, s'il fallait enfin comparer la situation actuelle du travailleur à sa situation d'avant 89, on trouverait que la loi de la glèbe était peut-être moins avilissante, moins meurtrière pour le serf que la loi de l'offre et de la demande ne l'est aujourd'hui pour le salarié. Mais revenons à notre première idée.

Le moyen âge est passé depuis longtemps ; depuis longtemps on vit dans les temps nouveaux, et cependant à côté du hideux esclavagisme, on voit l'inquisition reparaître à l'horizon, menaçante.

L'intolérance revêt une forme nouvelle et le règne bourgeois prend à tâche de retracer toutes les phases de son devancier, le règne théocratique.

Non, ce n'est plus la liberté de conscience, mais bien la liberté de penser qui est mise en péril.

La bourgeoisie a, pendant plus de deux cents ans, anathématisé solennellement le régime inquisitorial ; aujourd'hui, elle le ressuscite, le propose à l'admiration de ses adeptes, bien plus, elle s'en fait une arme pour se défendre.

Dans quelle flagrante contradiction ne se voit-elle pas obligée de tomber ; d'un côté, elle proclame qu'elle est libre de penser et d'émettre ses idées ; de l'autre, elle en appelle au régime inquisitorial contre cette liberté elle-même.

Pour nous, révolutionnaires, notre devoir est de démasquer ces manœuvres odieuses, de clouer au pilori cette hypocrite bourgeoisie qui nous tend un appât trompeur, qui nous caresse d'une main pour mieux pouvoir frapper de l'autre ; et, pourtant, peut-on taxer d'injustice nos prétentions, nous qui réclamons d'effacer du régime social actuel l'odieuse exploitation de l'homme par l'homme, le droit de penser librement ?

Nous avons dit aux bourgeois : sous ce régime qui fait vos délices, nous autres prolétaires, qui gagnons notre pain à la sueur de notre front, nous qui produisons tout ce qui sert à constituer les éléments d'une nation prospère et heureuse, nous sommes dans l'éternelle gêne, à chaque instant nous manquons du strict nécessaire, le caprice d'un maître, la mauvaise humeur d'un valet, peut nous réduire un jour ou l'autre à mourir de faim ; nous buvons enfin, à pleins traits, la coupe de l'amertume ; eh bien ! ce que nous vous demandons, c'était la liberté pour nous de nous unir, de nous associer pour arriver aux moyens d'améliorer notre sort et de détruire

une société fondée sur l'astuce et la violence, pour la reconstituer sur ces principes : Egalité, Justice et Liberté.

Et voici, ô bourgeois satisfaits, quelle a été votre réponse :

Vos fonctionnaires ont été chargés d'imaginer un vaste complot international dans lequel vous avez englobé tous ceux dont les agissements vous troublaient dans vos jouissances, vous les avez dénoncés, vos journalistes les ont dépeints sous les plus sinistres couleurs à l'opinion publique, vos policiers sont venus les arrêter. On les a arrachés à leurs familles, sans s'inquiéter des enfants que l'absence de leurs bras allaient livrer aux tortures du froid et de la faim, vous les avez traînés dans les cachots où ils gémissent encore ; enfin on les a traduits devant le tribunal de l'inquisition bourgeoise !

Quel crime avaient-ils donc commis ? Parmi les prévenus, y avait-il des voleurs, des assassins, en un mot, de vulgaires et ignobles malfaiteurs ? Non. Ils étaient purs de tout crime ; mais aux yeux de la bourgeoisie, ils étaient coupables d'un crime bien autrement abominable... et quel est donc ce crime ? Ce crime... c'est d'émettre des idées nouvelles, d'aspirer à des innovations sociales d'où doit découler une ère nouvelle pour l'humanité. Mais ces désirs, ces vœux de la classe ouvrière, portaient ombrage à l'égoïste bourgeoisie, et celle-ci a voulu punir ceux qui ne pensaient pas comme elle. Elle a cru ensevelir la question sociale en ensevelissant dans de sombres souterrains quelques vaillants lutteurs, ne s'apercevant pas, dans son inepte affolement, que loin d'éteindre l'incendie elle ne faisait que l'activer.

Eh bien, maintenant, l'édifice de sa puissance brûle et l'inquisition est impuissante à combattre le fléau.

Et tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous crierons, nous :

Aux Gémonies ces cruels exploités, ces inquisiteurs lâches et fourbes. A la Roche Tarpéienne tous ces oppresseurs de la liberté ; ils n'ont plus de conscience, mais de la pensée !

DE L'EMPLOI DE LA FORCE

Et des Explosions

Chaque semaine, nous aurons à examiner, à cette tribune, les conséquences de l'emploi de la force par les gouvernements, et à demander pourquoi ils refusent aux gouvernés l'usage de cette force, mise à la disposition du droit.

A moins que les gouvernements aient pris un brevet d'invention pour en avoir le monopole. Seulement, nous constatons que ce sont toujours les travailleurs qui payent de leur vie la funeste habitude de vider une querelle de puissance à puissance par les armes.

Pour les explosions, nous établirons une statistique hebdomadaire, afin d'étudier les causes et les effets.

Explosion à Marseille, 4 victimes.

Explosion à Marnaval, 96 victimes et une chaudière à changer.

Il faut constater que le patron est assuré contre les accidents, que les ouvriers sont peut-être assurés, mais ils payent eux-mêmes cette assurance. Comme cela se pratique à la Buire, à Lyon, pour la société de secours.

Mais, ce qu'on ne pourra pas rembourser aux femmes de ces travailleurs, c'est le mari qui ne pourra plus aider et subvenir à l'existence de cette famille. Oui, les explosions sont terribles pour eux.

Les reporters prétendent qu'il faut attribuer la cause de cette explosion à une paille se trouvant dans une des tôles de la chaudière. Nous pensons plutôt qu'une paille se trouve placée dans leur œil gauche ou droit et qu'elle les empêche de voir la véritable cause technique de cet accident.

Quant à nous, nous attendrons le résultat de l'expertise pour savoir depuis combien de temps fonctionne la chaudière.

Hier, est mort à Versailles le général Prévost, de l'armée du génie.

Une ligne de sa biographie, publiée par le Figaro :

« Il prit une part très active au second siège contre la Commune. »

Un sabre de moins.

Explosion au château de Plessis.

L'amirauté allemande demande que 3,550,000 fr. soient destinés à la construction d'une corvette cuirassée et 3,000,000 fr. pour de nouveaux travaux de défense à exécuter au fort de Wilhelmshafen.

De plus, il est question de construire un grand nombre de torpilles et de bateaux-torpilleurs.

Le besoin s'en faisait sentir.

Le gouvernement anglais vient de commander à la maison A... et C..., cinq canons de place de 0^m250 et deux de 0^m150, pour renforcer l'armement de la colonie Victoria.

C'est de la colonisation.

Le gouvernement de Shang-Hai (Chine) vient de transmettre un ordre par lequel il est défendu de se servir de la lumière électrique. Ce genre d'éclairage présentant, paraît-il, des dangers sérieux pour les habitants et les habitations ?!!!

L'Europe n'a rien à envier à l'Asie, les gouvernants ont tous la même dose de crétinisme.

Explosion à Olliergues (Puy-de-Dôme). Un contre-maître, tenant à la main des cartouches de dynamite. Résultat : 7 victimes !

EXPLIQUONS-NOUS

N'en déplaise aux satisfaits, aux valets et aux lâches, la Révolution, ainsi que nous le disions dans notre précédent article, sera violente et destructive.

Oui, elle sera violente, parce qu'en tête des réformes économiques que nous attendons d'elle figure la substitution d'un système basé sur la production libre et maîtresse d'elle-même, ou de son équivalent, au système odieux basé comme aujourd'hui sur l'exploitation de l'homme par l'homme, et qu'il faudrait pour que cette grande réforme, qui sera la base de toutes les autres, pût se réaliser pacifiquement, que ceux qui ont le bon côté dans l'ordre actuel des choses, c'est-à-dire les exploités, sentent enfin qu'il est contraire à tout droit et à toute justice ; qu'eux, parasites, retirant tout le fruit des sueurs des producteurs, consentissent d'eux-mêmes, sans y être forcés d'aucune façon, à remettre leur outillage et leurs capitaux entre les mains de ceux qu'ils exploitaient, qu'ils volaient la veille, et endossassent à leur tour l'habit du travailleur.

Allons donc, qui donc peut avoir assez de foi dans le retour à l'honnêteté de ceux qui, sachant bien que s'ils ont acquis le droit à la paresse ou bien-être, ils le doivent aux fatigues et à la misère des travailleurs. Non, les loups ne se feront ja-

mais bergers, que pour mieux manger les moutons ; les exploités ne feront jamais mine de fraterniser avec les exploités que dans le but de perfectionner, avec leur propre appui, le système de l'exploitation de l'homme par l'homme et, sachons bien ceci, c'est que de même qu'ils soumettent les travailleurs à leur domination par la violence, — l'exemple en est, aujourd'hui même, à deux pas de La Ricamarie, — force nous sera d'employer la violence à notre tour pour les contraindre à rentrer dans le droit commun et à produire, bien entendu, dans la mesure de leurs forces et de leurs aptitudes, pour avoir le droit de consommer, à moins, cependant, que se targuant de la liberté individuelle, — que nous leur accordons, du reste, — ils aiment mieux se laisser mourir de faim ou se suicider que de subir la honte de noircir leurs mains et de mouiller leur chemise au travail parmi ceux qui, la veille, les appelaient patrons en se découvrant humblement, comme autrefois le serf devant le seigneur hautain.

Force nous sera donc, quand nous serons pour tout de bon décidés à renverser nos oppresseurs d'employer la violence, et certes, messieurs les bourgeois ont, ce nous semble, fort mauvaise grâce de se montrer hostiles à l'idée d'une révolution violente, quand ils ont à se rappeler que, s'ils sont aujourd'hui à l'apogée du pouvoir, et ont remplacé avantageusement les seigneurs d'autrefois, ils ne le doivent en somme qu'à une longue série de révolutions, toutes plus violentes les unes que les autres. Enfin, ne viennent-ils pas, il y a quelques jours à peine, de consacrer le principe de la violence, mise au service du droit, par l'éclatant hommage qu'ils ont rendu à la mémoire d'Etienne Marcel, ce fougueux et violent révolutionnaire, qui n'y allait pas, si l'on en croit Michelet, de main morte, avec les oppresseurs de son temps.

Maintenant, il nous reste à répondre à ceux qui nous accusent de prêcher la destruction des choses et des gens et comparent notre colère contre la poignée de fainéants, de repus et de fripons qui tiennent le peuple sous le joug en l'anéantissant, s'engraissent et s'amuse avec les fruits de ses sueurs, à la colère de nos aïeux les Bagaudes, les Jacques et les Pastoureaux, comparaison dont nous n'avons pas, du reste, à nous fâcher ; elle prouve tout simplement, sortant de la plume de bourgeois, que la situation économique du prolétaire et, en regard des progrès accomplis, aussi misérable de nos jours qu'en ces temps reculés.

Oui, la Révolution sera destructive, en d'autres termes elle aura pour mission de détruire, jusque dans ses plus profondes racines, l'ordre social actuel, parce qu'on le reconnaît mauvais, parce qu'il est établi sur le vice, l'iniquité et le crime, et que ces horreurs ne peuvent devenir morale, justice et fraternité qu'en disparaissant complètement.

Quant à la destruction des gens, que le Journal de Genève et ses deux autres compères de Lyon se tranquilisent, notre pensée, à ce sujet, est loin d'être ce que certains de leurs reporters sont allés corner aux longues oreilles de Jacomet ; nous rêvons bien quelquefois d'exploiteurs pendus, mais, en réalité, nous sommes disposés à faire tout notre possible pour qu'on n'étrangle, ne noie ou ne pendre personne, pas même Fabreguette ; mais que feront, je vous le demande, nos faibles efforts devant la vague révolutionnaire ? Comment nous opposerons-nous aux haines, aux fureurs, aux vengeances légitimes, du reste, d'un peuple enchaîné, méprisé, avili, meurtri, torturé depuis des siècles ? Comment préserver du châtement ceux qui, avec l'argent volé aux producteurs, goûtent à toutes les jouissances, se vautrent dans

toutes les débauches, sans produire autre chose que leurs excréments et leurs rejets pourris de leur caste maudite ? Non, nous nous en avez trop fait, ô repus inhumains ! ô tyrans lâches et cruels ! ô monstres ! et s'opposer à votre destruction serait mériter pour soi-même le châtement qui vous est réservé.

LES ENGRENAGES CAPITALISTES

UNE INFAMIE

Il faut, pour que les travailleurs ouvrent enfin les yeux sur le sort qui leur est réservé, la dénonciation, la publicité des iniquités, chaque fois qu'elles parviennent à notre connaissance; l'application d'une flétrissure méritée à ceux qui ne craignent pas de fouler aux pieds les sentiments de dignité, pour n'écouter que la voix d'une basse cupidité; il faut qu'une voix vengeresse s'élève au milieu des gémissements pour stigmatiser les misérables qui broient les espérances, anihilent les efforts, font perdre aux parias de la société moderne les produits des labeurs antérieurs accumulés et concentrés jésuitiquement entre les mains de quelques exploités; il faut, enfin, que la main justicière du travailleur saisisse le fouet dont les coups redoublés, destinés à refouler l'audace des corrupteurs capitalistes, auront pour résultats le relèvement du niveau de l'orgueil d'une caste, qui n'a d'autre titre à la confiance populaire que le dictionnaire de ses infamies.

Nous n'avons pas la prétention, avec l'étroitesse de notre publicité, de faire connaître tous les abus, toutes les infamies, tous les crimes dont se rendent coupables les hommes entre les mains desquels le peuple a eu la sottise ou l'imprudence de déposer sa souveraineté; nous choisirons, entre ces turpitudes, celles dont la connaissance est la plus répandue et qui, à leur généralité, joignent l'odieux de leur étalage; et de ces faits exposés simplement au jugement du travailleur nous déduirons, sans oublier les causes, les conséquences immédiates, inévitables de ces actes monstrueux dont l'ensemble doit former ce grand acte d'accusation à la suite duquel le procès de la bourgeoisie se terminera par la liquidation, c'est-à-dire par la Révolution !

Un des cas les plus nombreux et les plus révoltants vient de se produire dans une Compagnie de la ville de Marseille, celle des tramways. Les personnages supérieurs de ce bagne, dignes imitateurs de l'autoritarisme, scrupuleux observateurs de la formule bourgeoise du « laissez faire », toutes les fois que leurs intérêts ne sont pas lésés, élèves sans pareils de l'école corrompue des temps modernes, ils poussent l'exploitation jusqu'au barbarisme.

C'est ainsi qu'il y a quelques jours, un de ces malheureux, condamné comme ses compagnons à vivre perpétuellement courbé sous le joug d'un travail éreintant, vint me raconter, avec des larmes dans les yeux, les humiliations sans cesse renouvelées, les souffrances sans nombre qu'il endurait en silence.

Sa liberté sacrifiée dès sa plus tendre jeunesse, la perte de sa santé à un âge encore incompatible avec la charité que la bourgeoisie donne parcimonieusement, et avec une lenteur et une partialité si révoltantes, le mépris de sa vie cent fois affirmé dans des circonstances périlleuses, au profit de ceux qui tour à tour l'ont exploité, la privation des plaisirs les plus communs, pour parvenir à réaliser dans son intérieur le bien-être le plus rudimentaire, au-dessus duquel le salaire à lui donné par ses exploités, comme un os à un chien, ne lui permettrait pas d'aspérer. Enfin, tout ce que l'homme peut souffrir, cet homme l'a souffert; et c'est aujourd'hui, après une existence tissée de déceptions, alors qu'il croyait pouvoir espérer terminer ses jours dans la dernière geôle qu'il occupait depuis plusieurs années, lorsque soudain son maître vint lui annoncer, d'une façon indirecte, qu'on ne pouvait continuer à lui laisser occuper sa place, parce qu'il était... trop vieux!!!

Trop vieux ! entends-tu, travailleur ? Lorsque après avoir bien bûché, tu n'auras reçu que le dixième du produit de tes

sueurs, et que la moitié de ton ventre affamé aura crié du temps que tu mendieras un peu de travail pour avoir en échange assez de pain pour ne pas tomber d'incantation; et que, brisé par les labeurs incessants; et le nombre des années, tu te présenteras, le chapeau à la main, devant le maître de ta destinée, ceux qui t'auront volé toute ta vie, te répondront avec une bonhomie suant le jésuitisme d'une lieue : Mon brave... vous êtes trop vieux!

Voilà la situation qui est faite à l'ouvrier, et devant cet état de choses, qui devrait soulever l'indignation générale, on n'entend que quelques voix éparses, protestant énergiquement contre ces bourgeoises infamies; mais, si les cœurs ne se révoltent pas bruyamment, si l'orage qui s'avance ne se manifeste par par des éclats de tonnerre, l'horizon s'assombrit de toutes parts, et on entend au loin un murmure qui nous prouve que ce n'est pas en vain que la bourgeoisie, aidée par l'autorité par elle constituée, sème, sans s'en douter, les germes de l'anarchie, qu'elle est aujourd'hui impuissante à réprimer.

UN OUVRIER DES TRAMWAYS.

Dans un prochain numéro, nous étudierons les causes de ce vice, qui consiste à priver les vieillards des ressources dont ils ont besoin, ainsi que les remèdes proposés par la bourgeoisie.

Nous y ajouterons les nôtres.

LA JUSTICE

La Lutte reçoit toutes les communications relatives aux abus commis par les détenteurs de l'autorité publique, fonctionnaires, magistrats, huissiers, policiers, par la caste capitaliste et patronale, et en général par tous les privilégiés, afin de démontrer que les lois et les règlements sont faits pour être violés par ceux qui les ont votés, et qui sont chargés de les faire exécuter. Et cela toutes les fois que ces lois et ces règlements ne parlent pas en leur faveur et en faveur de leurs privilégiés.

La Vengeance anarchiste donne les renseignements suivants :

Pour que l'arrestation soit faite légalement, il faut :

1° Qu'il soit plus de six heures du matin, sinon le domicile est inviolable et le droit de légitime défense est entier; on peut alors suivre l'exemple de Mégy;

2° Que l'individu qui se présente soit porteur d'un mandat d'amener en règle, c'est-à-dire portant le nom de l'honorable citoyen auquel il est destiné, sa profession et l'adresse. Si l'individu porteur du mandat se dit « commissaire de police », il faut le contraindre à exhiber son écharpe; comme c'est chose fort ridicule, et que cela le contrarie presque toujours, rien n'est plus réjouissant;

3° Que si une perquisition est faite et des objets enlevés, un procès-verbal soit dressé par l'individu exerçant le mandat d'amener et signé de lui seulement, un révolutionnaire ne devant jamais compromettre sa signature en l'apposant au bas des grimoires de la justice bourgeoise;

4° Et toujours demander, avant de questionner, à quel délit correspond la question, et de quel article du Code pénal il relève. C'est afin d'enlever tout équivoque.

L'arrestation de Louise Michel a été faite illégalement par deux gardiens de la paix sans mandat.

?

Nous posons la question suivante aux maîtres du jour :

Les compagnons Bordat et Tressaud ont-ils, oui ou non, été condamnés à l'emprisonnement cellulaire ?

Si oui, nous n'avons rien à dire. Si non, nous demanderons pourquoi sont-ils tenus au secret et séparés absolument comme pendant l'instruction ?

Bordat est en cellule depuis le 14 octobre 1882.

Il nous semble que le régime que l'on subit dans ces cimetières de vivants est déjà bien assez inhumain, tyrannique, sans

qu'on le rende encore plus odieux par les caprices d'un garde-chiourme grincheux. Nous avons posé la question : Pourquoi ? Si les valets se taisent par crainte des maîtres, que ceux-ci répondent.

Nous ne pouvons empêcher aux louches individus que le Père Hodin envoie rôder autour des bureaux de rédaction de la Lutte de gagner leur vie, mais nous avertissons charitablement celui d'entre ces misérables qui s'est introduit l'autre nuit dans le corridor qui sépare les bureaux de la rue, et qui a croché notre boîte aux lettres, qu'on a déjà vu des voleurs recevoir des coups de trique.

A bon entendeur salut.

Lundi soir, le citoyen Brechet se trouvait sur la place des Célestins en compagnie de deux de ses amis.

La conversation avait pour sujet le monument qui se trouve sur cette place.

A quelques pas, deux argousins étaient arrêtés, couvant de leurs louches regards ceux qui conversaient.

Soudain l'un des deux mouchards s'élança sur le citoyen Brechet, le prend au collet, et prétextant qu'on s'est f... de lui, lui enjoint avec l'aménité commune à ce genre d'individus de le suivre au commissariat où le citoyen Brechet passa la nuit.

Le lendemain, le policier qui l'avait arrêté n'ayant pu se faire entendre de ce qui s'était passé, — ces gens là ne se saourent pas, — le citoyen Brechet fut relâché.

Ça lui apprendra à se mêler d'architecture.

Autre exploit : Un de nos amis, sujet étranger, avait reçu, dimanche, l'ordre d'avoir à passer la frontière dans les 24 heures.

Ce citoyen alla trouver M. Louis à l'effet d'obtenir un sursis, alléguant qu'il n'avait pas d'argent pour payer immédiatement le chemin de fer. Il demanda quinze jours.

Ce sursis lui fut naturellement refusé; notre ami, vivement congédié, mais pas assez vite cependant pour qu'il n'ait eu le temps d'apercevoir, fièrement déployé sur un meuble, un drapeau orné de fleurs de lis, qu'on avait trouvé sur un pont de la ville.

Parions que les manifestants royalistes ne seront pas inquiétés. Oh ! si c'eût été un drapeau rouge, j'ensse plain les anarchistes.

Nous prions M. Cherrot, propriétaire de la salle de l'Élysée, de vouloir bien nous dire pour quelle raison valable il a refusé de rendre les appareils qui sont restés sur la scène après la soirée de dimanche dernier, appareils appartenant au citoyen Villard, prestidigitateur, lequel n'est nullement tenu de payer le droit des pauvres, n'ayant fait que prêter son concours gratuit à cette soirée, organisée par la Commission de répartition.

Le citoyen Villard n'a donc rien à donner, et s'il aviez des réclamations à faire, M. Cherrot devait s'adresser au trésorier de la commission, qui l'eût satisfait.

Espérons que ledit Cherrot, malgré sa mine ridicule et hautaine, daignera s'abaisser jusqu'à l'honnêteté de rendre au citoyen Villard, qui ne lui doit rien, ses instruments de travail.

Pour le reste, nous sommes à sa disposition.

La Commission.

Correspondance Internationale

On nous écrit de Londres :

Il est grand bruit parmi les « guards » de changer leur costume rouge contre un costume gris. Telle est l'idée d'une commission militaire. Nous pensons qu'il serait préférable de changer les haillons des pauvres ouvriers anglais contre des habits les protégeant contre les rigueurs de la saison.

Grande lutte encore contre l'ivrognerie.

La guerre déclarée en Angleterre à l'ivrognerie se poursuit avec une énergie extraordinaire et non sans succès.

Pour la première fois, en 1882, il s'est

trouvé que le revenu des impôts provenant du commerce des liqueurs fortes a diminué. Le fait a été signalé dans le discours de la reine à l'ouverture du Parlement.

Dans les villes d'Angleterre et du pays de Galles, visitées par M. R. T. Booth, depuis octobre 1880, un million de personnes ont adopté le ruban bleu et 554,000 personnes ont signé l'engagement de s'abstenir des liqueurs fortes.

M. R. T. Booth ne doit pas être confondu avec le général Booth de l'Armée du Salut; c'est un Américain, un des apôtres les plus éloquents et les plus connus de la Tempérance; il est, sinon l'organisateur, au moins le grand recruteur de l'Armée du ruban bleu.

Un journal bien informé dit qu'à Newcastle 40,000 personnes ont adopté le ruban, que 67 débits de liqueurs ont été supprimés et quatre brasseries fermées. A Swansea, trois brasseries ont été fermées et un certain nombre de cabarets.

M. Booth est en ce moment à Menton, où il se prépare à une nouvelle campagne.

Nous pensons qu'il serait préférable de ne pas pratiquer aussi religieusement le dimanche et de pouvoir boire de meilleurs boissons, ces conditions aideraient beaucoup à faire disparaître cette passion.

Il faut ajouter que l'exemple vient d'en haut.

On nous écrit de Vienne (Autriche) :

Les journaux hongrois et autrichiens s'occupent longuement de l'assassinat de M. de Majlath.

Quatorze arrestations.

Les journaux de Pesth et de Vienne rappellent que le bisaïeul de M. de Majlath a été également étranglé par ses domestiques.

En réalité, on suppose plutôt que la vengeance a été le mobile du crime.

On nous écrit de Berlin :

Le capitulaire Bazaine est maintenant condamné par les Prussiens.

On sait, en effet, que l'Allemagne l'Autriche et l'Italie ont une alliance secrète vis-à-vis de la France. Toujours des relations internationales.

La Gazette de l'Allemagne du Nord prédit que la politique socialiste du prince de Bismarck aura la même réussite que sa campagne ultramontaine. D'ailleurs, un congrès socialiste vient de protester énergiquement contre le socialisme d'Etat.

On nous écrit de Genève :

La discussion sur la question de l'évêché de Genève touche à sa fin. D'ailleurs, ces questions religieuses deviennent nulles en face de la question sociale.

Les résultats de la votation dans les différents arrondissements fédéraux montrent que deux arrondissements fédéraux, l'Ouest et l'Est, ont donné une majorité affirmative. Dans le Nord, dont les quatre députés sont incompatibles, les non ont eu, au contraire, le dessus.

En résumé, il y a eu beaucoup de luttes électorales.

On nous écrit de Bologne (Italie) :

Encore les statues.

Nous allons recevoir la visite de M. Marc Monnier, délégué du comité parisien pour l'érection d'une statue à Jean-Jacques.

Puis, il ira à Milan, Florence, Rome, Naples, Gènes et Turin.

Cette maladie est incurable.

Tribune Révolutionnaire

La Lutte insère toutes les communications des assemblées révolutionnaires, sans que sa ligne de conduite soit engagée.

Nous recevons de Saint-Etienne une lettre trop longue, et qui nous parvient aussi trop tard, pour que nous puissions l'insérer tout entière.

Notre correspondant nous apprend que la citoyenne Louise Michel devait donner une conférence à Saint-Etienne, le 13

mars, au bénéfice des détenus politiques. Le comité de secours, malgré l'appui que lui faisait espérer, auprès des propriétaires, la présence de deux anarchistes fameux, paraît-il, au conseil municipal, ne put réussir à trouver un local.

Cependant, dit notre correspondant, lorsque l'ex-révolutionnaire, monseigneur Amouroux et ses collègues Révillon, Lefèvre, etc., sont venus développer aux travailleurs stéphanois le socialisme à l'eau de son, que l'on connaît, les portes du Cirque que nous avons vu nous être refusées, se sont toutes grandes ouvertes; mais, c'est autre chose, lorsqu'il s'agit de ces gueusards d'anarchistes, les entraves se dressent devant eux, comme par enchantement.

On prêterait bien sa salle gratuitement, — tel par exemple qu'un certain cafetier, — pour des conférences ou des concerts, au profit d'œuvres purement bourgeoises, ou tout au plus radicales, mais non pour celles qui ont pour but de soulager l'infortune des victimes des lâchetés capitalistes ou gouvernementales, non pour les pauvres enfants et la femme, que l'inique jugement du triste Jacomet, jette dans la plus affreuse misère.

Des procédés aussi inhumains vous font monter le dégoût aux lèvres; il n'y a donc qu'égoïsme et rancune dans l'âme de ces gens-là, et pas la moindre place pour la pitié... Ah! triste, triste!

Nos amis nous parlent aussi de M. le maire de Saint-Etienne, qu'ils étaient allés trouver, afin qu'il leur accordât le théâtre.

Ce personnage, en apprenant que c'était Louise Michel qui devait venir, changea de couleur et faillit se trouver mal. Finalement, il demanda 24 heures pour réfléchir, inutile d'ajouter que la réponse fut négative. Ce monsieur craignait que la présence de Louise Michel à Saint-Etienne n'y apportât le soulèvement des exploités contre ses amis les exploités. Comme le pensent nos amis, l'odieux le dispute au ridicule; dans ces procédés, et comme eux aussi, nous disons que les bourgeois ont beau faire pour empêcher aux idées d'égalité et de justice de se développer, qu'ils ont beau calomnier, injurier, dénoncer et provoquer, la révolution n'en voit pas moins ses bataillons grossir chaque jour davantage, et bientôt nous n'aurons plus besoin d'aller demander humblement leurs salles pour nos réunions.

Mais ce qu'il y a de plus écœurant, c'est de voir des citoyens s'intitulant radicaux socialistes se refuser aussi à prêter un petit local dont ils pouvaient disposer. Il est vrai, et c'est ce qui nous console, que des socialistes comme les radicaux il n'y en manque pas dans les congrégations ignorantes à laquelle appartenait, il y a quelques années, un certain individu, aujourd'hui garde-chiourme dans un bague industriel quelconque, et qui, lorsque nos amis se présentèrent dans le groupe, soi-disant socialiste, s'écria qu'on n'eût pas dû introduire « des anarchistes ». Comme les ouvriers qui sont sous les ordres de cet ex-ignorant doivent être heureux!

Nos amis se sont aussi adressés à un autre cercle, et là, comme ailleurs, on refusa de prêter la salle.

Nous ne pouvons nous empêcher de manifester notre étonnement de voir ce manque de solidarité de la part de citoyens s'occupant de questions sociales. Cela nous porte involontairement à croire que nous avons encore longtemps à demeurer sous le joug des bourgeois qui, eux, savent bien s'unir et faire taire leurs querelles d'écoles quand il s'agit de combattre le prolétariat.

Aussi faisons-nous, avec nos amis stéphanois, appel aux socialistes qui sont à la remorque de certaines individualités ridiculement prétentieuses qui se glissent dans les groupes socialistes avec le seul espoir de se faire un petit bataillon d'admirateurs qui, plus tard, pourraient peut-être bien se transformer en comité électoral. Gros farceurs, va, nous vous voyons venir avec vos gros sabots!... Ça ne prendra pas. Nous terminons en conseillant aux citoyens qui ne veulent pas servir de marchepied à tous ces petits politiques, de se former en groupes où n'entreront absolument que des travailleurs, et d'où seront surtout exclus les contre-maitres, ces valets d'exploiteurs, ces gardes-chiourmes, cent fois plus méprisables que les exploités mêmes.

Projet tendant à créer un Comité révolutionnaire fédératif de la région de l'Est.

(Voir l'exposé des motifs dans le numéro 1 de la Lutte.)

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un Comité, dit : « Comité fédératif des Socialistes révolutionnaires de la région de l'Est. »

ART. II. — Le Comité a pour but :

1° De rallier sur le terrain purement révolutionnaire et sans exclusion d'aucune école, toutes les forces révolutionnaires de la région de l'Est, au moyen de la tribune, de la presse ou de rapports distribués dans les groupes.

2° D'étudier, en vue d'une révolution, quels seraient les meilleurs moyens à employer par le prolétariat pour se rendre et se conserver maître de la situation.

3° D'élaborer un projet, dit « : Des mesures provisoires à prendre au lendemain de la révolution, soit pour régler selon les règles naturelles de la justice et de l'égalité les rapports entre les citoyens, soit pour protéger ceux-ci contre tout attentat individuel ou collectif à leur liberté conquise. »

ART. III. — Le Comité se divisera en commissions dites : « de propagande, de statistique et renseignements, d'études stratégiques, scientifiques, etc. »

ART. IV. — Le Comité se composera de dix-neuf membres, nommés en assemblée plénière des groupes adhérents.

ART. V. — Les discussions qui s'engageront dans les séances du Comité, les propositions qui y seront présentées, les résolutions qui y seront prises, devront se renfermer exclusivement dans le sens énoncé dans l'art. 2 du présent projet.

Les discussions d'école ou personnelles seront rigoureusement exclues des séances du Comité.

ART. VI. — Les résolutions prises par le Comité, sur les propositions qui lui seront soumises, seront présentées à la sanction des groupes qui pourront apporter à ces résolutions les modifications et y adjoindre les amendements qu'ils jugeront convenables. Les résolutions modifiées ou amendées reviendront devant le Comité fédératif qui alors statuera définitivement d'après les avis majoritairement énoncés.

ART. VII. — L'adhésion de tout groupe au Comité est acceptée dans les conditions ci-après :

Tout groupe voulant adhérer au Comité devra lui faire parvenir, avec son avis d'adhésion, son programme déterminant parfaitement le but que ce groupe poursuit.

Le Comité, sur l'examen du programme, statuera, s'il y a lieu d'admettre et dans ce cas, en informera immédiatement le groupe.

ART. VIII. — Le siège du Comité est provisoirement fixé à Lyon.

ART. IX. — Aussitôt définitivement constitué, le Comité devra s'informer s'il existe d'autres Comités dans les autres régions et, dans ce cas, correspondre avec eux et régler les conditions de fusion.

Citoyens,

Telles sont les bases sur lesquelles la Commission d'organisation révolutionnaire vient vous proposer de fonder l'Union des révolutionnaires de la région de l'Est, à quelque école qu'ils appartiennent.

Cependant la Commission ne prétend pas qu'il n'y a rien à retrancher à ses travaux et qu'aucune lacune ne s'y est glissée. Elle est au contraire persuadée qu'en soumettant son projet à la discussion des groupes, il en ressortira plus propre encore à cimenter l'Union des révolutionnaires contre l'ennemi commun, la bourgeoisie.

Agréez, citoyens, mes saluts révolutionnaires.

Pour la Commission :

Le Secrétaire rapporteur,

H. TRICOT.

Les groupes constitués de Lyon ou de la région qui adhéreront au présent projet sont priés de faire parvenir leur adhésion, conformément aux termes de l'art. 7 dudit projet, au secrétaire rapporteur, rue Pierre-Corneille, 73, mais autant que possible par un intermédiaire.

Le même avis est donné aux groupes

qui auraient des observations à faire sur ce projet.

H. T.

Citoyens,

Puisque vous faites appel à la collaboration de tous ceux qui souffrent de l'ordre social actuel et qui désirent son renversement, permettez à un vieux marin qui, en lisant votre vaillant journal, s'est vu en communion d'idées avec vous de vous apporter l'offre de sa modeste collaboration.

Oui, notre société, avec ses codes, datant de Justinien, est mal assise. Notre vieille Europe voit plus des deux tiers de ses habitants ne vivant que des miettes que veut bien lui jeter une poignée de bourgeois repus et ventrus.

Oui, il y a des abîmes insondables, des hideuses misères, de sombres désespoirs et de par la force des baïonnettes les volés courbent l'échine sous le joug des voleurs.

J'ai vu, dans mes pérégrinations lointaines, les habitants des îles océaniques. Dans ces pays, certaines tribus mangent leurs prisonniers de guerre... Frémissez douillettes bourgeoises, gommeuses si compatissantes... pour vos infects roquets!... Eh bien, cependant, cela est vrai, ils se croquent mutuellement là-bas, et puis après?... Vous irez applaudir à la condamnation d'un malheureux qui aura volé, la faim au ventre, un pain pour le manger.

Certes, les vôtres ne les tuent pas brutalement pour les manger les légions de misérables travailleurs qu'ils exploitent, ils se contentent de les émasculer, de les atrophier sous le poids d'incessants labeurs et de boire et de manger en joyeuse compagnie le produit de leurs sueurs, et hélas, aussi de leur sang.

Je me suis déjà demandé, ce qu'eût fait M. de Rostchild s'il s'était trouvé sur le radeau avec une bonne provision de biscuits, ces gens-là ne s'embarquent pas sans biscuits, bien payés, bien à lui, je me demande, si les autres panurges, moins prévoyants ou moins bien partagés, auraient laissé ledit M. de Rostchild grignoter ses provisions seul et à son aise.

Ce n'est pas admissible, et nous devons plutôt croire que les camarades en eussent eu leur part, car M. le baron eût sans doute préféré voir manger ses biscuits plutôt que ses deux cuisses.

Eh bien! ce monde est un radeau de la Méduse, et il faudra bien que les Rostchild actuels abandonnent leurs biscuits, sinon je ne réponds pas, non de leurs cuisses, mais de leurs têtes.

UN VIEUX MARIN.

Groupe de la Montagne

AUX COMPAGNONS DU JOURNAL La Lutte.

A ceux qui ne sont ni intrigants, ni personnels, nous tendons les deux mains. Que les idées anarchistes que vous avez énoncées dans votre n° 1 restent toujours les vôtres, et les membres de notre groupe seront heureux de combattre à vos côtés.

Nous votons pour le journal La Lutte la somme de 1 franc par mois.

Vive la Révolution!

Compagnons de La Lutte,

Les révolutionnaires stéphanois saluent avec joie l'avènement d'un organe franchement anarchiste, et font les vœux les plus sincères pour que son existence ne soit pas en butte aux persécutions farouches de gouvernants en délire. Courage donc, vaillants compagnons Lyonnais, dans la lutte que vous engagez contre l'odieuse société actuelle et contre tous les Jacobins. Les anarchistes stéphanois sont de cœur avec vous, et feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour répandre à profusion le vaillant organe de la révolution sociale. Courage donc, et vive l'Anarchie! vive la Révolution sociale!

Le groupe de l'Alliance anarchiste de St-Etienne.

Cette. — A l'heure où dans toute l'Europe, Royautés, Empires et Républiques se royent la main pour écraser le socialisme en ébullition; au moment où la coalition gouvernementale s'affirme monstrueuse et barbare faisant obstacle au progrès, il importait de voir rentrer en lice un nouveau combattant pour la Justice et le Droit.

Nous saluons donc, avec empressement, l'apparition de la Lutte.

Il est essentiel que ce journal se renferme dans son titre : qu'il engage la lutte contre les abus, les iniquités, les privilèges; qu'il soit le champion des exploités, des opprimés, des méprisés contre les exploités, les tyrans, les adules; qu'il déclare la guerre ouverte, au nom du monde nouveau, contre le monde ancien, et, passant par-dessus les écoles, qu'il entre vaillamment dans l'arène avec les révolutionnaires; enfin, qu'il soit de « la Lutte » en attendant qu'il devienne « la Vengeance. »

Pour les groupes révolutionnaires de Cette :

« ÉGALITÉ SOCIALE. »

Nous avons reçu nombre de manuscrits de groupes révolutionnaires de divers points de la France, mais l'abondance des matières nous oblige à en renvoyer la publication à notre prochain numéro.

Nous prions nos amis de bien vouloir patienter une semaine.

PETITE POSTE

E. C. — Merci de votre article, surtout au point de vue du despotisme clérical, passant aujourd'hui entre les mains de la bourgeoisie.

Il nous faut beaucoup de sciences, nous comptons sur vous pour donner encore plus de valeur aux articles scientifiques de La Lutte. Parlez beaucoup de l'avenir, car nous savons que nous sommes malheureux. Ecrivez sur une seule feuille.

Le compagnon qui nous a remis le manuscrit pour les Caisse de retraite est prié de venir examiner les corrections que nous avons faites. D'ailleurs, nous assisterons à la réunion de jeudi à l'Élysée.

SOUSCRIPTION.

Pour soutenir le journal la Lutte,

Un anarchiste.....	» 50
Un deuxième.....	» 50
Maurel.....	» 30
Un ennemi de l'ordre social actuel...	» 25
Un anarchiste incorrigible.....	» 50
Une citoyenne belge.....	» 50
Roche.....	» 50
Henriette Tricot.....	» 25
C. D. P.....	» 30
Baudry.....	» 25
Un communiste anarchiste.....	» 30
Une victime d'argousins ivres.....	1 »
Un progressiste.....	» 20
Un indépendant.....	» 25
Un gérant en herbes.....	» 20
Un p.....	» 25
Un vieux.....	» 20
Un type.....	» 10
Un vieux priseur.....	» 10
Le vrai Stolhoffe.....	» 10
Un p.....	» 10
Un ami de la Lutte.....	» 10
Un lutteur.....	» 10
Un p.....	» 20
Le camard.....	» 10
Un philosophe.....	» 10
Total de la 1 ^{re} liste.....	7 25

SOUSCRIPTION

Ouverte dans le journal LA LUTTE pour les détenus politiques.

La Lutte.....	10 »
Le groupe La Montagne (1 ^{er} versement mensuel).....	1 »
Le groupe La libre Ecole de Vaise (3 ^e versement mensuel).....	1 »
Le groupe l'Étendard révolutionnaire (3 ^e versement mensuel).....	1 »
Bres.....	» 25
Canibal.....	» 25
Total de la première liste.....	13 50

LA LYRE ANARCHIQUE

Publication hebdomadaire

Fils des Jacques, debout! l'heure est enfin venue Pour nous de secouer l'odieux joug des grands; Qu'elle éclate la haine en nos cœurs contenue Par un lâche respect des lois de vils tyrans, Pas d'imprudent répit... Sus à toute la bande De gonifres paresseux qu'engraissent nos sueurs, La terre est au travail, allons qu'on nous la rende, Vils fainéants, arrière... et place aux producteurs.

CANIBAL.

Le Gérant : MOREL.

Lyon, Imprimerie Nouvelle (Association syndicale des Ouvriers typographes)